

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1144

Société : R.A.A 163532

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : RADHI KHOUJA

Date de naissance : 01/01/49

Adresse : 19. Rue AGHMAT IT AY EL HANA Casablanca

Tél. : 0661420848

Total des frais engagés : 1417,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DR. M. ALAABI
CARDIOLOGUE

Rés. RIBH "D", Angle Bd Bir Anzarane
Rue Cald Achtai (à Côté de Agence NYVI)
Quartier Mtarif Casablanca

Tél: 0522 99 20 88 - Fax: 05 22 99 20 87

Date de consultation : 12/05/2023

Nom et prénom du malade :

RADHI KHOUJA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA

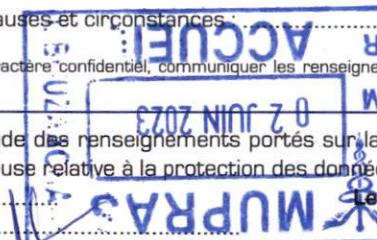
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : DR. M. ALAABI



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DAR NAJME Sofia NAJME 2, Rue Hassan N Casablanca Sofia Hana - 95 1537	12/05/23	1117.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
G	

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates the 12th edition of the International System of Units (SI) base units and their definitions. It features a central vertical axis labeled 'H' at the top and 'B' at the bottom, with horizontal arrows pointing left and right labeled 'D' and 'C' respectively. The units are arranged in a circular pattern around the central axis, each associated with a specific value and a symbol. The units and their values are: Ampere (A) = 1, Kilogram (kg) = 1, Second (s) = 1, Mole (mol) = 1, Kelvin (K) = 1, Candela (cd) = 1, and Meter (m) = 1. The diagram also shows the definitions of the kilogram, second, and meter in terms of Planck's constant, the speed of light, and the wavelength of a specific emission line of a krypton atom.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

CABINET DE CONSULTATION ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

عيادة فحص وتشخيص أمراض القلب والشرايين

Dr Mohamed Amine LAABI



الدكتور محمد أمين لعبي

CARDIOLOGUE

Cardiologie Générale et Interventionnelle

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين
و علاج القلب التداخلي

12/05/2023

RADiti utteIRA

262.50

1- nebilet 5 mg
un deuxi cpli ushu



87.50 X

654.00

2- APROVEL 300mg
un cpli ushu



100

218.00 X 3

355

201.00

3- DAFLON 1000 mg
un cpli



1117.50

PHARMACIE DAR NAJME
Sofia NAJME
Lot. Sofia 2, Rue Hassan, N° 7
Hay El Nana - Casablanca
Tél. : 0522 95 15 37

DR. M. A. LAABI
CARDIOLOGUE
Rés. R-9H "D" Angle Bd Bir Anzarane
Rue Caid Achraf, la Z.A. de Agence Inwi
Quartier Maârif - Casablanca
Tél. : 0522 95 20 88 - Fax : 05 22 99 20 87

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebâ Casablanca
Aprovel 300 mg. cp b 28
P.P.V : 218,00 DH
6 118001 080908

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebâ Casablanca
Aprovel 300 mg. cp b 28
P.P.V : 218,00 DH
6 118001 080908

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebâ Casablanca
Aprovel 300 mg. cp b 28
P.P.V : 218,00 DH
6 118001 080908

Résidence RIBH "D" Angle Bd Bir anzarane Rue Caid El Achraf, (A côté Agence Inwi) 1er étage Quartier Maârif - Casablanca
إقامة ربع « د » زاوية شارع بيرانزان وزنقة قائد الأسطر (قرب وكالة انوي) الطابق الأول حي المعارف - الدار البيضا

Tél : 05 22 99 20 88 - Fax : 05 22 99 20 87 - Urgence : 06 55 12 73 13 - Email : DrAmineLaabi@gmail.com

N° d'autorisation : 11010 - N° de Patente : 35802624

daflon® 1000 mg

Fraction flavonoïque purifiée micronisée

201100

FR 000172024
Pfizer 01DHA0

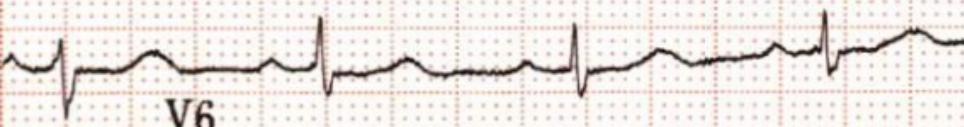
12-mai-2023 14:23:35



V4



V5



V6

x2,5s

2A

=

Dr. M. A. LAABI
CARDIOLOGUE

Rés. RIBH "D", Angle Bd Bir Anzarane
 Rue Caid Achtar, (à Côté de Agence INWI)
 Quartier Maârif - Casablanca
 Tél: 0522 99 20 88 - Fax: 05 22 99 20 87

Fréq. ventr. 73 bpm

Durée QRS 80 ms

QT/QTc 404/445 ms

Intervalle PR 158 ms

Durée P 76 ms

Intervalle RR 821 ms

Axes P-R-T 61 -31 0

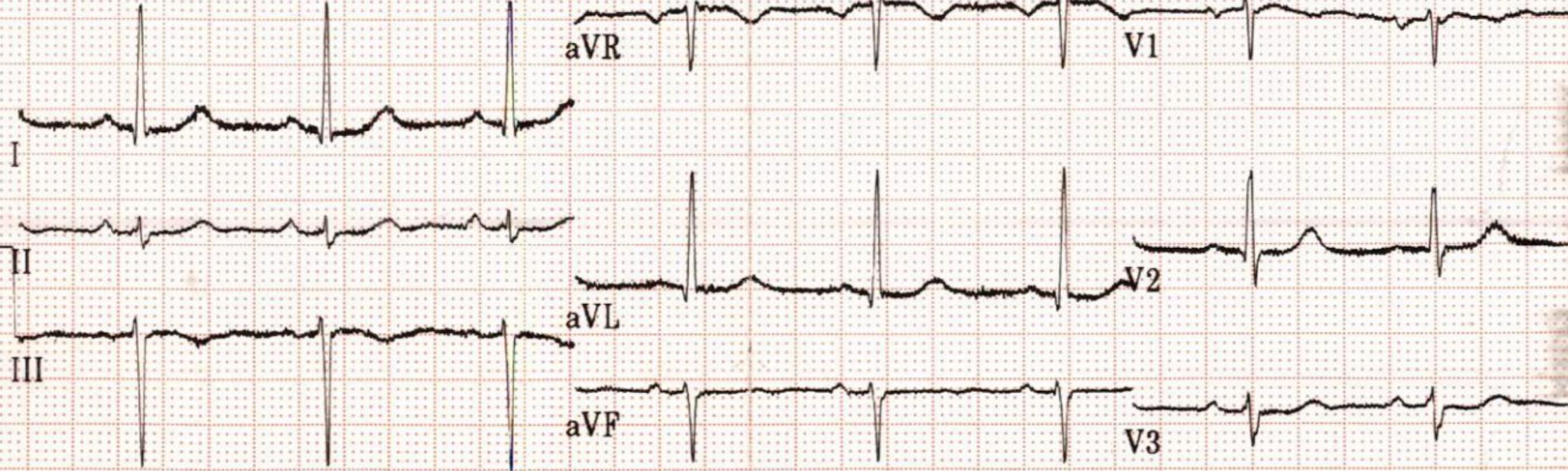
MAC600 1.02

12SL™ v239

GE

MAC600 1.02

ID :



0.16-150Hz

25.0 mm/s

10.0 mm/mV

50Hz

73 bpm

RABHI Ultra